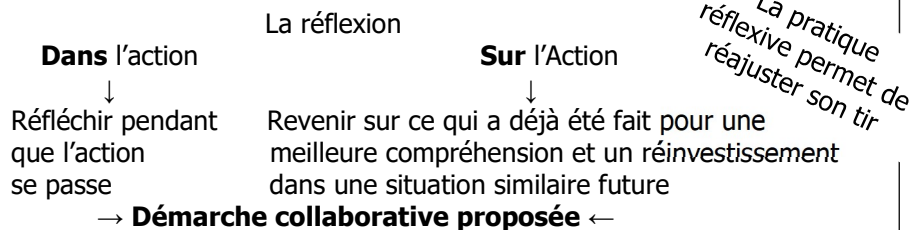


Démarche réflexive collaborative favorisant le développement professionnel

Les pratiques collaboratives :

- Favorise le développement professionnel des différents intervenants;
- Assurent une plus grande efficacité des interventions



La pratique réflexive :

La capacité de revenir sur ses pensées de façon à pouvoir analyser, étudier, examiner et approfondir plus consciemment une idée, un projet, une problématique, une connaissance.

L'activité enseignante

↓
Tout ce que l'enseignant met en œuvre ou mobilise pour exécuter sa tâche prescrite, i.e. l'enseignement-apprentissage.

L'activité d'enseignement

↓
Elle est circonscrite au contexte de la classe. Elle vise à créer des conditions matérielles, temporelles, cognitives, affectives, relationnelles et sociales pour permettre aux élèves d'apprendre

La pratique réflexive collaborative :

Pour mettre en place une démarche réflexive collaborative, il faut :

- 1) avoir un but commun;
- 2) prendre des décisions partagées pour l'atteindre

La pratique réflexive collaborative :

- 1) permet l'autorégulation de sa pratique
- 2) conduit à des changements durables dans la pratique enseignante
- 3) favorise la capacité à apprendre tout au long de sa carrière
- 4) facilite la démarche de construction professionnelle

Les savoirs théoriques

↓
Savoirs produits par la recherche qui, tout en décrivant, cherche à comprendre « les faits éducatifs ».

Les savoirs d'action

↓
Tout en étant complémentaires aux savoirs théoriques, sont développés par l'enseignant sur la base d'un travail réflexif

La réflexion est intimement liée à l'action

La démarche réflexive collaborative et les POSTURES des collaborateurs :

La capacité de revenir sur ses pensées de façon à pouvoir analyser, étudier, examiner et approfondir plus consciemment une idée, un projet, une problématique, une connaissance.

Il faut instaurer une dynamique relationnelle de confiance, d'ouverture et de respect

L'engagement des interlocuteurs dans cette démarche est une condition fondamentale pour que la collaboration existe

①

ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT

Réflexion SUR l'action

A. Réflexion « sur » une activité d'enseignement vécue en classe par l'enseignant accompagné

②

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT

Comprendre la situation

- A. Description de l'activité d'enseignement que l'on cherche à transformer.
- B. L'enseignant partage avec le CP sa compréhension de la situation sur laquelle il veut agir.
- C. Le CP doit bien comprendre le contexte de l'enseignant en contexte d'enseignement.

Méthode 1. OBSERVATION

L'observation en classe permettra de raffiner ou d'éclaircir certains aspects abordés lors de la description.

QUOI OBSERVER ? Ces déterminants ci-dessous

- (1) le milieu (l'école); (2) le matériel pédagogique;
- (3) l'équipement utilisé; (4) les élèves;
- (5) l'enseignant en activité d'enseignement;
- (6) sa tâche avec ses exigences; ses ressources.

→ Il faut se faire une grille d'observation

LIMITES DE L'OBSERVATION :

- limitée dans la durée,
- limitée dans la variabilité des situations;
- elle est modifiée par la peur du jugement;
- elle rend compte de l'activité visible seulement.

Méthode 2. VERBALISATION

Enrichira les données recueillies durant l'observation.

L'art du questionnement prend ici toute son importance ;

Questionner sans induire de réponse ou de jugement
Il y aura articulation entre les savoirs théoriques et les savoirs d'action

* On peut faire des allers-retours entre
OBSERVATION et VERBALISATION

LIMITES DE LA VERBALISATION :

- le lias de désirabilité
- la dimension humaine personnelle
- les disparités entre l'activité constatée et l'activité déclarée
- les savoirs intériorisés

③

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT

Faire émerger l'enjeu

- A. L'enseignant analyse ses actions professionnelles;
- B. L'enseignant élabore ses stratégies d'action à partir de ses réflexions sur sa pratique;

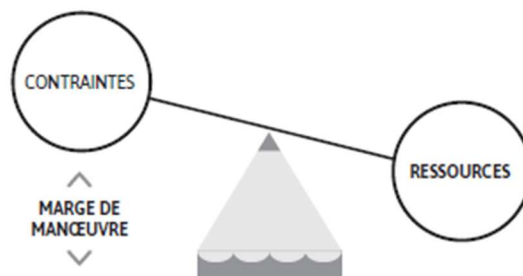
L'analyse de l'activité de travail fait appel au modèle de régulation de l'activité de travail centré sur la personne en activité (St-Vincent)

- Regarder les déterminants en tant que RESSOURCES ou CONTRAINTES pour l'enseignant
- Trouver l'équilibre entre les ressources et les contraintes : Dégager une marge de manœuvre
→ en augmentant les ressources et en diminuant les contraintes
- L'objectif étant de réduire la tension entre le bien-être de l'enseignant, son développement professionnel et l'apprentissage des élèves
- Classer les enjeux ciblés en ordre de priorités

Ce seront les interactions entre CP et enseignant qui seront au cœur de la pratique réflexive, dans un objectif d'autonomisation professionnelle

- Il s'agit pour l'enseignant de gérer sa charge de travail, et donc sa marge de manœuvre.
- Faire émerger l'enjeu qui semble prioritaire pour atteindre le but recherché (situation à transformer)
- Cette NÉGOCIATION de l'enjeu se fait se fait à l'aide de l'entretien de coexplication :
→ Permettre aux enseignants de coanalyser leurs pratiques professionnelles avec un accompagnateur
→ Ce sont ces interactions qui seront au cœur de la pratique réflexive collaborative

La recherche d'équilibre entre les ressources et les contraintes de l'enseignant en activité de travail



④

PLANIFICATION DE L'ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT À TRANSFORMER

- A. Formuler des pistes de solutions dans le but d'améliorer sa pratique professionnelle;
- B. La décision de la planification relève de l'enseignant qui pourra vivre une nouvelle activité d'enseignement transformée;
- *** Cette démarche est itérative, c'est-à-dire qu'elle nécessite, au terme d'une première boucle réflexive, un temps d'évaluation du plan d'action établi.
- *** Selon les résultats obtenus, elle pourrait engendrer une nouvelle boucle réflexive

Cette phase fait suite au choix d'un enjeu bien compris et analysée par l'enseignant et l'accompagnateur

Préciser la compréhension et l'analyse de la situation
établir un nouveau plan d'action

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT TRANSFORMÉE & ÉVALUATION

- C. La mise en oeuvre est d'une durée variable
- D. Ce plan d'action sera à nouveau réfléchi en collaboration afin de permettre :

Des rajustements

une reprise de la démarche réflexive collaborative

une poursuite du travail amorcé

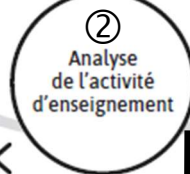
Les savoirs théoriques rencontrent les savoirs d'action pour transformer l'activité (le besoin initial). Nous visons l'autonomisation de l'enseignant et c'est pourquoi c'est lui qui prend une plus grande place. Néanmoins, le CP fait des suggestions et expliquer le bien-fondé de celles-ci.

CP + ENSEIGNANT: ④
POSTURE DE COCONSTRUCTION

CP ET ENS :
Posture de
coconstruction



L'ENSEIGNANT
EN ACTIVITÉ
D'ENSEIGNEMENT



CP ET ENS :
Posture de négociation
de l'enjeu

CP + ENSEIGNANT: ③
POSTURE DE NÉGOCIATION
DE L'ENJEU

Avant cette négociation, les deux s'efforcent de comprendre la situation et de confronter leur compréhension à celle de l'autre. L'objectif est de bonifier nos compréhensions afin de pouvoir prendre des décisions éclairées pour l'étape suivante.

C'est ici que le CP apportera des **éléments de théorisation** qui aideront à la compréhension de l'enjeu

L'accompagnateur fera usage adéquat de l'intelligence de la situation

① CP :
POSTURE D'OBSERVATION DE L'ACTION

CP: Posture d'observation de l'action
ENS: Posture d'action

Recueillir les données (visuellement) tout en prenant soin de ne pas amorcer l'analyse



CP : Posture de
compréhension
(non jugement)
ENS : Posture de
compréhension

② CP + ENSEIGNANT:
POSTURE DE
COMPRÉHENSION

Comprendre la situation singulière, plus particulièrement :

- (1) les apprentissages des élèves;
- (2) les compétences professionnelles développées par l'enseignant;
- (3) la qualité du bien-être qu'il a pu ressentir ou non pendant l'activité d'enseignement;

Adapter son accompagnement en fonction de :

- 1) sa compréhension subjective de la situation et de ses conceptions personnelles ;
- 2) la lecture qu'il fait des manifestations de l'enseignant